

Permis d'Urbanisme CODT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ANNEXE 26

Le Collège communal fait savoir est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de Monsieur Claudy LEGROS pour la régularisation et transformation d'activités "aventure" (death ride et tyrolienne) sur un terrain situé La Venne à 4987 Stoumont, et cadastré 2e division, section A n°1484A- 1484B - 2e division, section G n°2603- 2604.

Les installations de l'activité « aventure » sont situées en partie en zone forestière et déroge au plan de secteur et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à l'**accueil** de l'Administration (service population), à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

L'enquête publique est ouverte le 20.08.2026 et clôturée le 03.09.2026¹.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@stoumont.be

Des informations techniques peuvent être obtenues **SUR RDV** auprès du service urbanisme, les jours ouvrable, 080/29.26.56, par téléphone ou par mail ann-sophie.moes@stoumont.be. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03.09.2026 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Hugo Snackers

Didier Gilkinet

1 Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1^{er} janvier